

Liste de contrôle

Raboteuses portatives



Dans votre entreprise, les raboteuses portatives sont-elles sûres et utilisées en toute sécurité par vos collaborateurs et par vous-même?

Vous pouvez réduire fortement le risque d'accidents lors de travaux avec des raboteuses portatives en veillant au bon fonctionnement des machines et à une formation adéquate du personnel.

Les principaux dangers sont les suivants:

- coupures dues à l'arbre de la raboteuse
- blessures oculaires dues aux projections de copeaux de bois
- blessures dues à des éléments conducteurs de la machine

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veillez les noter à la dernière page.

Protecteur de l'arbre de la raboteuse

1	L'arbre est-il équipé d'un protecteur mobile latéral? (Fig. 1)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
2	Existe-t-il un dispositif adéquat (support) servant à fixer la raboteuse portable pour le travail en position fixe (comme une dégauchisseuse)? (Fig. 2) Informations complémentaires: cf. notice d'instructions de la machine.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
3	Ce dispositif est-il solidement fixé au sol par des vis ou des moyens auxiliaires appropriés?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
4	Pour le travail en position fixe, l'arbre est-il protégé par un protecteur avec retour automatique en position initiale? (Fig. 2)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non



Fig. 1: protecteur mobile latéral recouvrant l'arbre.



Fig. 2: raboteuse portable en position fixe équipée d'un protecteur et d'un support.

Composants électriques

5	La poignée est-elle isolée ou y a-t-il un conducteur de protection (mise à la terre)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
6	La fiche est-elle intacte? • bornes de contact bien fixées • boîtier non fendu et coins non endommagés	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
7	La gaine protectrice du câble est-elle en bon état? (Vérifier notamment le raccord fiche/câble!)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
8	L'interrupteur de la machine est-il conçu de façon à empêcher une mise en marche involontaire? (Fig. 3)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non



Fig. 3: une sécurité empêche une mise en marche involontaire.

Aspiration

- 9 Un dispositif d'aspiration peut-il être raccordé à la machine? oui
 non

Remarque: le raccordement d'un dispositif d'aspiration n'est pas obligatoire pour les machines mises en circulation avant 1997.

- 10 Un dispositif d'aspiration pour machines portatives est-il à disposition dans l'entreprise? (Fig. 4) oui
 non

Organisation, formation, comportement

- 11 Les collaborateurs portent-ils un protecteur d'ouïe et, lorsqu'il y a un risque de projection d'éclats, des lunettes de protection? oui
 non

- 12 Votre entreprise dispose-t-elle de règles de sécurité régissant la manipulation de raboteuses portatives? oui
 en partie
 non
- Vous trouverez des exemples de règles de sécurité dans l'encadré ci-contre.

- 13 Les collaborateurs ont-ils été instruits à l'utilisation en toute sécurité d'une raboteuse portative? oui
 en partie
 non

- 14 Les supérieurs contrôlent-ils le respect des règles de sécurité? oui
 en partie
 non

- 15 Une personne responsable a-t-elle été désignée pour la maintenance des raboteuses portatives? oui
 en partie
 non

Informations complémentaires

Liste de contrôle «Machines électriques portatives» (réf. 67092.f)



Fig. 4: raboteuse portative raccordée à un dispositif d'aspiration.

Règles de sécurité

Des règles de sécurité doivent être définies et appliquées pour garantir un travail en toute sécurité. Ces règles doivent être définies en fonction du type de machine et de son utilisation. A cet effet, il convient de se référer à la notice d'instructions et au feuillet d'information «Des règles pour davantage de sécurité» (réf. 66110.f).

Exemples de règles de sécurité à appliquer pour travailler avec la raboteuse portative:

- Nous veillons à ce que la pièce à travailler repose sur un support stable.
- Nous serrons les petites pièces.
- Nous veillons à ce que le câble ne gêne pas et ne constitue pas un risque de chute.
- Nous portons un protecteur d'ouïe et, lorsque des projections d'éclats sont prévisibles, des lunettes de protection.
- Dans la mesure du possible, nous utilisons le dispositif d'aspiration.
- etc.

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

